

REGLEMENT INTERIEUR 2023/2024

Association : Dances Fitness et Bien Etre

L'Association a pour but de promouvoir la Zumba Gold, la danse New line et Country, le stretching postural par l'enseignement à travers des cours hebdomadaires ainsi que des animations privées ou publiques dans divers lieux.

Les cours sont assurés à Saujon et à Saint-Sulpice-de-Royan.

Début des cours le lundi 11/09/2023.

Pour les horaires des cours : se référer au Bulletin d'Adhésion.

Sont considérées **comme membres les personnes à jour de leur adhésion annuelle.**

L'adhésion à l'Association « Dances Fitness et Bien Etre » est fixée par le Bureau à 11 € couvrant les frais de la FFBA et du ZIN (cotisation pour la Zumba).

COVID 19 : port du masque sur propre initiative. Toute autre modification se fera en fonction des directives gouvernementales et/ou municipales.

Les nouveaux adhérents ont droit à **un seul cours d'essai** pendant lequel ils devront se soumettre au règlement intérieur sous leur entière responsabilité. Leur inscription sera acceptée tout au long de l'année suivant l'appréciation de l'Animatrice. Ils devront s'acquitter de l'adhésion et de la cotisation au deuxième cours.

La convocation à l'Assemblée Générale se fait par mail : merci de communiquer une adresse mail valide.

Pour le bon fonctionnement de notre Association, quelques règles s'imposent :

- Le respect des horaires, du lieu et des personnes.
- Une tenue correcte, des chaussures adaptées (talons hauts et tongs proscrits).
- Ne pas laisser d'objets personnels dans la salle. L'Association décline toute responsabilité en cas de perte ou vol.
- Une autorisation parentale est obligatoire pour les adhérents mineurs venant seuls au cours.
- Tout adhérent déclare sur l'honneur posséder une Assurance Responsabilité Civile.
- Un **questionnaire de santé à remplir obligatoire**. Si un des critères est positif, un certificat médical sera demandé.
- **L'inscription ne sera acceptée qu'à réception du dossier complet** à savoir : fiche inscription, questionnaire médical , 1 chèque de 11€ (adhésion), 1 ou 2 ou 3 ou 4 chèques avec dates d'encaissement au verso ou un paiement en espèces.
- En cas d'absence volontaire ou involontaire (arrêt pour raison de santé...) de la part de l'adhérent, aucun remboursement ne sera effectué.
- Les cours ne seront pas assurés les jours fériés.
- Les cours seront assurés 1 semaine à chaque vacances scolaires (Toussaint – Février – Pâques). La semaine sera choisie par l'animatrice Noria.
- Un mini-bal Country et un mini-bal Line Dance séparés, tous niveaux confondus, seront organisés la semaine avant les vacances scolaires, compris dans la cotisation : buffet salé/sucré apporté par les adhérents (sauf si règles sanitaires COVID oblige).

Fait à Saujon, le 07/09/2023

Le Bureau

DANCES FITNESS ET BIEN ETRE
Place Gaston Balande – 17600 SAUJON
06.25.40.07.06 / dancesfitnessetbienetre@gmail.com
Site : <http://countrydanceclubsaujon.e-monsite.com/>

